

COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945,
T.O.E, A.F.N et Victimes de guerre de la Corse

Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre - 1, rue Brissac - 75004 Paris
Reconnue d'utilité publique par décret du 25-06-52



55^{ème} ANNEE - N°207

Siège : Citadelle Miollis - 20000 Ajaccio - ☎ : 04 95 23 87 93
@ : fac.corse@laposte.net - CCP Ajaccio 123-59 W

3^{ème} trimestre 2017



Directeur de la
publication:
Jean Fabiani

Responsable
de la rédaction:
Raoul Pioli

EDITORIAL DU PRESIDENT

Construire l'Europe



Notre Europe est en effet confrontée à de grands changements, de la structure géopolitique mondiale à la financiarisation des relations économiques et politiques entre pays du monde.

Face à ces changements et à ces crises, l'Europe renonce de plus en plus aux valeurs qui ont été à l'origine de sa création et de sa dynamique. Voici les interrogations que j'énonce :

- Qu'en est-il de la protection des droits de l'homme, sans discrimination de la paix à l'intérieur comme prémisses d'une relation nouvelle et plus équitable entre tous les peuples, et entre le nord et le sud ?
- Qu'en est-il de la justice économique et sociale, de la solidarité et de la protection des plus faibles ?
- Qu'en est-il de la participation des citoyens d'Europe à la préparation des prises de décisions qui les concernent ?
- Qu'en est-il des structures et des espaces de dialogue et de concertation ? Les citoyens sont de plus en plus éloignés des centres de décisions et de moins en moins à être consultés. Ils subissent de plus en plus nombreux la crise économique très lourde et prolongée qui rend leur vie de plus en plus difficile.

Cette crise dans la construction inachevée de l'Europe politique, est si profonde et difficile que malgré ses succès importants qui lui ont valu, entre autres, le prix Nobel de la paix, l'Europe perd de son attrait, provoquant une désaffection croissante des citoyens de l'Europe, lui faisant courir le risque d'aboutir petit à petit à la désunion.

Saura-t-elle saisir l'occasion de ces crises internes et externes pour retrouver l'esprit de ses pères fondateurs, s'organiser pour répondre de façon plus efficace aux besoins et appels de ses peuples et surmonter ainsi les défis auxquels elle doit faire face ?

Cette interrogation nous interpelle. Aussi nous voulons une Europe unie, s'enrichissant de la diversité de ses traditions, de ses langues, de son histoire, des courants de pensée et des religions qui l'ont façonnée et pratiquant dialogue et échanges pour que tous ses citoyens se reconnaissent ainsi mutuellement.

- Nous voulons une Europe qui ait, comme âme, le souci du bien être matériel et spirituel de chaque citoyen, sans aucune discrimination dans le respect des droits de l'homme, la solidarité, la justice sociale et économique, l'accueil de l'étranger, l'épée qui se transforme en charrue, Le désir de paix, d'action conjointe et de relations de fraternité entre toutes les personnes quelle que soit leur religion ou leur philosophie.

- Nous voulons un New Deal pour l'Europe, pour que de nouvelles institutions européennes s'opposent à la jouissance de l'argent et mettent les personnes au centre de leurs préoccupations.

- Nous ne voulons pas une Europe qui contient en elle les germes du racisme, de l'exclusion et de la violence.

Devant ces interrogations, ces craintes, ces inquiétudes, il faut agir sans délai et avec une grande énergie, pour construire ainsi une autre Europe et par là même contribuer à transformer le monde en un monde de paix, de justice sociale et économique, un monde de

Sommaire :

Page 1 :

- Editorial du président.

Page 2 :

- Ce que vous devez savoir sur la médaille des blessés.

- Culture et traditions militaires:
Tiens voilà du bouddin...

Page 3 :

- Attribution de la carte de veuve
d'ancien combattant.

- Hommage au sergent BARBE.

Page 4 :

- Poésie.

- Autres temps, autres mœurs.

Page 5 :

- Le caporal Marinus PACINI
chevalier de la L.H. en 1917.

Page 6 :

- Le Mémorial dédié aux Opérations
Extérieures.

Page 7 :

- Fermeture du bureau du 21
juin au 4 septembre 2017.

- La sagesse de Jean Baptiste.

- Procès verbal de la réunion du
bureau le 14 mars 2017.

Page 8 :

Commission paritaire
n° 272 D 73 AC

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Décret n° 2016-1130 du 17 août 2016 créant la médaille des blessés de guerre.



Public concerné : Militaires victimes d'une blessure de guerre, déportés et internés de la Résistance, prisonniers de guerre blessés au cours de leur détention titulaire de l'insigne des blessés de guerre.

Alinéa 1 : La Médaille des blessés de guerre témoigne de lka reconnaissance de la Nation aux militaires blessés à la guerre ou à l'occasion d'une mission extérieure.

Alinéa 2 : Ont droit au port de la médaille des blessés de guerre :

Les militaires atteints d'une blessure de guerre physique ou psychique, constatée par le Service de Santé des Armées et homologuée par le Ministre de la Défense.

Les prisonniers de guerre blessés physiquement ou psychologiquement au cours de leur détention.

Les déportés et internés résistants ainsi que les titulaires actuels de l'insigne des blessés de guerre ont droit au port de la Médaille des blessés de guerre.

Description de la médaille : La médaille des blessés de guerre est constituée d'un module bronze doré, de 30 mm, constitué d'une étoile à 5 branches en émail rouge vif entourée d'une couronne mi-feuilles de chêne, mi-feuilles de laurier, attaché par un ruban dont les couleurs figurent sur l'illustration ci-contre à gauche. Chaque blessure supplémentaire est matérialisée par une étoile émaillée rouge vif sur le ruban de la médaille.



La barrette de la médaille des blessés de guerre est un rectangle de la couleur du ruban. Les blessures sont matérialisées sur la barrette par autant d'étoiles que celle-ci peut en contenir. (ci-contre à gauche, barrette avec une étoile rouge vif)

Pour la petite histoire, il convient de rappeler que cette médaille n'est pas une innovation. Elle remplace simplement l'insigne des blessés de guerre qui se présentait très exactement sous la forme de la médaille actuelle. L'insigne a été créé par une loi du 11 décembre 1916, sur une idée de l'écrivain patriote Maurice Barrès. Plus tard, son attribution a été accordée aux blessés militaires, prisonniers de guerre, déportés et internés de la Résistance de la seconde Guerre mondiale, puis aux blessés militaires de conflits plus récents. Cent ans après, par le décret n° 2016-1130 du 17 août 2016, l'insigne des blessés de guerre est remplacé par la médaille des blessés de guerre. Une autre nouveauté: la blessure psychique est dorénavant reconnue au même titre que la blessure physique.

CULTURE ET TRADITIONS MILITAIRES

Tiens voilà du boudin !

*« Tiens, voilà du boudin, voilà du boudin, voilà du boudin ,
Pour les Alsaciens, les Suisses et les Lorrains..... »*

Qui n'a entendu les paroles de ce chant de marche de Légion Etrangère ? Et pourtant, très rares sont celles ou ceux qui sont en mesure d'évoquer avec précision la petite histoire qui se cache derrière le refrain de la célèbre marche officielle de la Légion étrangère. Aussi, dans le cadre de la culture et des traditions militaires, c'est sur une idée du colonel Jérôme BIANCAMARIA qui évoquait l'anecdote, que la rédaction vous propose aujourd'hui d'en savoir plus sur ce sujet. Cela à travers l'article ci-dessous, publié par le ministère de la défense à la date du 30 avril 2014, jour de la fête de Camerone, chère à tous les Légionnaires.



« Petite explication de texte pour comprendre les paroles du refrain de la marche de la Légion étrangère. Tout d'abord, le boudin : avis aux amateurs, il ne s'agit pas ici de charcuterie mais de la toile de tente ou du paquetage que les légionnaires mettaient en bandoulière et dont la forme rappelait le boudin.

Concernant les Alsaciens, Suisses et Lorrains, il s'agit ici d'une allusion à une décision ministérielle du 6 mars 1871, rappelée par une circulaire du 27 novembre 1873, qui avait suspendu d'une manière générale les engagements volontaires des étrangers et spécifié que les Alsaciens, les Lorrains et les Suisses pouvaient seuls obtenir des autorisations.

Et les Belges ? Selon la version reconnue, en 1870, lorsque la guerre franco-prussienne éclate, la France décide que la Légion étrangère doit y participer. Le roi des Belges, Léopold II, demande formellement que les légionnaires ressortissants de son pays ne participent pas à ce conflit en raison de la neutralité de la Belgique. Le gouvernement français accède à cette demande et les légionnaires en partance chantent à leurs malheureux camarades belges obligés de quitter les rangs ces paroles quelque peu désobligeantes. »

*« Tiens, voilà du boudin, voilà du boudin, voilà du boudin
Pour les Alsaciens, les Suisses et les Lorrains,*

Il existe des dizaines de communes françaises au nom insolite. On compte notamment Chatte en Isère, Gland dans l'Yonne, Vulvoz dans le Jura, Glaire dans les Ardennes, Moisy dans le Loir-et-Cher, Anus dans l'Yonne ou encore Poil dans la Nièvre

CARTE DE VEUVE D'ANCIEN COMBATTANT

Conditions d'octroi de la carte de « veuve d'ancien combattant », au décès du conjoint titulaire de la carte du combattant ou du TRN.

Référence : JO Sénat du 11/05/2017 – question n° 24457, page 1738

« La qualité de ressortissante de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) est reconnue aux veuves d'anciens combattants par le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG).

Elles bénéficient à ce titre du patronage et de l'aide matérielle assurés par l'ONAC-VG. En outre, une carte de veuve d'ancien combattant ou de bénéficiaire du CPMIVG a été créée en 2002. Cette carte est destinée aux veuves dont le mari était titulaire d'une pension militaire d'invalidité ou avait obtenu la carte du combattant ou le titre de reconnaissance de la Nation (TRN) pour des services accomplis au cours d'opérations de guerre (Première et Seconde Guerres mondiales, guerre d'Indochine, guerre d'Algérie, combats du Maroc et de Tunisie), d'opérations hors métropole (missions extérieures) ou qui pouvait se prévaloir d'un titre en rapport avec l'un des conflits susmentionnés.

Il convient toutefois de rappeler que les dispositions du CPMIVG ne prévoient l'octroi de la carte du combattant et du TRN qu'au demandeur ayant lui-même combattu et remplissant les conditions d'attribution. Les dispositions du CPMIVG conduisent à n'accorder la qualité de ressortissante de l'ONAC-VG qu'aux veuves des combattants ou des civils qui étaient titulaires du TRN ou de la carte du combattant, ces derniers ne pouvant être délivrés à titre posthume. Il n'est à ce jour pas envisagé de modifier ces règles d'octroi..... »

Conclusion : Les demandes d'attribution de la carte du combattant ou du TRN doivent être établies dès que l'intéressé remplit les conditions d'obtention. Sinon, après son décès, l'épouse ne pourra plus prétendre à la carte de veuve et ne pourra plus être ressortissante des services de l'ONAC. Comme leurs aînés de 1939-45, d'Indochine

HOMMAGE AU SERGENT BARBE MORT POUR LA FRANCE EN OPEX



Sergent Julien BARBE
6^e Régiment du génie (Angers)
(28 ans, marié, 2 enfants)
MORT POUR LA FRANCE
le 5 avril 2017
(Opération extérieure au MALI)

Le 5 avril 2017, au cours d'une opération extérieure, dans un secteur situé près de la frontière séparant le Mali et le Burkina Faso, le sergent Julien Barbé, 27 ans, a été mortellement touché lors d'un accrochage avec des jihadistes.

Né le 1er septembre 1989 à Bézons (95), Julien Barbé s'est engagé le 1er février 2011 au titre 6^e Régiment du Génie à Angers. À l'issue de sa formation initiale, il est affecté à la 3^e compagnie de combat. Six mois plus tard, il est élevé à la distinction de sapeur de marine de 1^{ère} classe. Sans tarder, le jeune militaire du rang rejoint la Guyane pour prendre part à l'opération Harpie, menée contre les orpailleurs clandestins. En janvier 2013, il est envoyé une première fois au Mali au titre de l'opération Serval, en qualité de radio-tireur.

Le 1er décembre 2013, il est nommé caporal. Puis, il participe à une nouvelle opération extérieure, cette fois en Côte d'Ivoire. Après les attentats de janvier 2015,

le caporal Barbé participe à l'opération intérieure Sentinelle puis encadre les jeunes recrues du 6^e RG au centre de formation initiale des engagés de la 9^e Brigade d'Infanterie de Marine à Coëtquidan. Promu caporal-chef et chef d'équipe de combat du génie, il est de nouveau envoyé, le 15 février 2017, au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane.

Décoré de la médaille de la Défense nationale Bronze et de la médaille outre-mer avec les agrafes Sahel et République de Côte d'Ivoire, titulaire du titre de reconnaissance de la Nation, le sergent Barbé a été nommé chevalier de la Légion d'hon-

Conseils d'un très vieux sage à qui l'on demande de faire du sport

1. Si la marche et le vélo étaient bons pour la santé.....le facteur serait immortel.
2. Une baleine nage toute la journée, ne mange que du poisson, boit de l'eau et pourtant elle est...grosse.
3. Un lapin court et saute tout le temps.... mais ne vit que 15 ans.
4. Par contre, une tortue ne court pas, ne fait rien...et vit 450 ans!!

Je suis retraité..... alors laissez-moi tranquille !

Nul n'ignore que les Légionnaires sont de très bons soldats. Ce que l'on sait moins, c'est que parfois, ce sont aussi des poètes aux talents cachés et surprenants. Ces amateurs n'ont pas le temps de publier leurs écrits, ne gagnent pas de concours littéraires car ils ne s'y présentent pas, mais, à travers leurs vers, ils nous touchent toujours au cœur. Ceux qui les ont côtoyés en Indochine ou en Algérie, comme ceux qui aiment partager leur univers, le savent mieux que quiconque. En voici la preuve, extraite du journal « Trait d'union 75 » de l'Amicale des Anciens Légionnaires de Paris :

Souvenir (d'Indochine)



Je souviens....c'est là-bas... quand fini la lumière
C'est parti dans le soir...quand le ciel c'est tout bleu
Bleu pas gai....mais bleu doux....un peu noir...rouge un peu
Bleu penser à des yeux... c'est peut-être ma mère.

La patrouille en avant...le cœur fait la prière
Mais la main tient PM...en marchant queue leu leu
On sentait grands et forts...quand le chef il le veut,
Petit homme souvent c'est fait grand légionnaire.

C'est retour au matin... le matin de la chance
Quand envie de crier et de faire la danse
Quand plus peur de la nuit...quand le maigre c'est gros.
Le retour de patrouille est le grand récompense



C'est plus que citation, car chacun sûr il pense.

Légionnaire Horst Bleichert

La morale est la loi de la raison... L'amour est la loi du cœur

AUTRES TEMPS, AUTRES MŒURS...AU JAPON

Les japonais « contraints » de se marier entre amis de longue date.

Par Baptiste Erondel, dans Madame Figaro du 8 décembre 2016.

« Pour lutter contre la solitude et construire un ménage prolifique, les Japonais abandonnent les rendez-vous galants. Au Japon, 80% des mariages sont faits dans un but extérieur à tout sentiment amoureux. Pire encore, la population abandonne toute notion de rendez-vous galant pour se marier avec des amis de longue date, rapporte *The Independent*. Pourquoi ? Parce que les intérêts économiques priment sur les intérêts personnels. Cette redéfinition nippone du couple et du mariage ne joue pas dans le sens du taux de natalité qui tend à s'affaïsser au fil des années.



Avec un taux particulièrement bas (8,4 naissances pour 1000 habitants), la population en 2060 est estimée à 87 millions d'habitants contre 127 millions actuellement.

«Je veux me marier, un ami aussi... On ne se sent pas amoureux mais nous devons le faire, il n'y a pas de temps pour l'amour. On va à la chasse au mariage, pas au roman», écrit M. Onishi sur le journal japonais *Joshi Spa*. Auteur d'un ouvrage intitulé *À la recherche d'un mariage pour un homme de 37 ans*, le professionnel des relations conjugales explique que «la chose la plus importante quand vous vous mariez, c'est de discuter à l'avance de l'avenir de cette union : des projets sur des décennies, la création d'un budget commun destiné à un objectif particulier...».

L'héritage d'une vieille tradition

Le mariage dépourvu de sentiment amoureux est devenu une tendance sur l'archipel à tel point que l'expression «Kousai zero Nichikon» (Mariage sans rendez-vous) est restée longtemps en tête des discussions au Japon.

Doit-on craindre une expansion de ce phénomène en Occident ? «Rien ne s'y prête», selon *The Independent*, qui met en lumière la valeur d'héritage de la pratique. En effet, le phénomè-

« Les fonctionnaires sont comme les livres d'une bibliothèque : Les plus haut placés sont ceux qui servent le moins ».

MEMOIRE D'UN VALEUREUX COMBATTANT

L'héroïque caporal PACINI du 6° B.C.A.

Dans notre dernier journal, la rédaction publiait un encart évoquant un héroïque caporal de la guerre 1914-18. Ce dernier, nommé Marius PACINI, avait eu le grand honneur de figurer sur une pleine page de l'hebdomadaire «L'Illustration» de décembre 1917. Ce jour là, le caporal PACINI du 6° BCA était nommé chevalier de la Légion d'honneur pour faits de guerre. Un appel était alors lancé à nos lecteurs pour savoir si l'intéressé ne serait pas insulaire. Le jour même de la diffusion du journal n° 206, M. Ange Mathieu COLONNA, par ailleurs président de Mémorial des Corses tombés pour la France en Algérie, Tunisie et Maroc, activait son réseau de connaissances et apportait un élément de recherche permettant d'identifier très rapidement ce combattant. Peu après, le colonel (er) André FLORI, président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur d'Ajaccio, retrouvait l'acte de naissance du caporal PACINI. La Fédération et son journal « Combattants Corses » tiennent à exprimer toute leur gratitude à messieurs Ange Mathieu COLONNA et André FLORI pour leur aide plus que déterminante. Dans le cas présent, la solidarité qui anime, ou qui devrait animer le monde combattant, est incontestable et parfaitement bien illustrée.

Le héros méconnu n'est autre que le caporal PACINI Marius Antoine Félix – nom de famille avec un seul « C » - né le 30 octobre 1894 à Marseille au foyer de Jean (qui est de nationalité italienne) et Liliaine née DOMINICI. Relevant du bureau de recrutement de Marseille, il est incorporé le 4 décembre 1914 au 6° Bataillon de Chasseurs Alpains à Nice. Combattant intrépide, nommé chevalier de Légion d'honneur sur le champ de bataille en 1917, ses titres de guerres sont éloquentes. Avec de tels hommes, il n'est pas étonnant que le fanion du 6° Bataillon de Chasseurs Alpains porte la fourragère rouge, couleur de la Légion d'Honneur, et la croix de guerre 1914-18 sur laquelle brillent six palmes.

Pour les lecteurs, certainement avides d'en connaître davantage sur cet héroïque combattant, voici, in extenso les titres de guerre obtenus par l'intéressé:



Insigne et fourragère du 6° BCA

Citation à l'ordre du régiment : OB n°107 du 12 octobre 1916 :

« S'est courageusement battu au cours de l'attaque du 25 au 26 septembre 1916 et a continué le combat malgré une blessure à la main »

Citation à l'ordre de l'armée avec concession de la Médaille Militaire: Ordre du GQG n° 4338 en date du 5 avril 1917 :

« Chasseur d'une énergie et d'un courage remarquables qui n'a cessé de donner le plus bel exemple à ses camarades. Déjà cité à l'ordre, s'est à nouveau distingué par un éclatant acte de bravoure à l'attaque du 15 décembre 1916 au cours de laquelle il a fait 37 prisonniers. »

Médaille Militaire conférée à compter du 25 février 1917

Citation à l'ordre du régiment : OB n° 89 du 16 mai 1917.

« Excellent chasseur, modèle de courage et de sang froid. Appelé à remplacer son caporal blessé, a été pour son escouade un vivant exemple du devoir ».

Citation à l'ordre de l'armée avec nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur : Ordre du GQG n° 6009 en date du 21 novembre 1917

« Gradé d'élite, modèle de bravoure d'énergie et de d'abnégation. Le 27 octobre 1917, à la tête d'une patrouille de cinq hommes, s'est élancé audacieusement sur un abri bétonné occupé par 14 ennemis. A mis, de sa main, deux allemands hors de combat et, par son attitude résolue a amené les autres à se constituer prisonniers. Une blessure trois citations ».

Nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur pour prendre rang à compter du 7 novembre 1917.

Enfin, il faut également savoir que l'intéressé, blessé en 1918, avait été déclaré médicalement inapte pour servir dans l'infanterie et affecté, contre son gré, dans l'artillerie. Un mois plus tard, à sa demande, il sera autorisé à revenir dans l'infanterie au 6° BCA, son ancien bataillon. Démobilisé le 12 septembre 1919 avec le grade de sergent, il servira dans la réserve où il sera nommé adjudant en 1929 et adjudant-chef en 1932. Quatre ans plus tard, le 18 octobre 1936 à Marseille, Marius PACINI s'éteindra au milieu des siens à l'âge de 42 ans.



Ci-dessus à droite, l'éloquent palmarès du caporal PACINI: Croix de chevalier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de guerre 1914-18 avec 2 citations à l'ordre de l'armée (palmes) et deux autres à l'ordre du régiment (étoiles de bronze).

Napoléon, contrairement aux idées reçues n'était pas petit. Il mesurait 1,68 m alors que la moyenne des hommes était alors de 1,65 m. L'Empereur était donc légèrement plus grand que ses contemporains.

Le mémorial dédié aux militaires morts en OPEX... l'arlésienne ou bientôt la réalité ?

Pose de la première pierre, initialement prévue le 23 mars 2017 puis annulée :



Dernièrement, nous annonçons, avec satisfaction, que le 23 mars 2017 le président de la République devait poser la première pierre du monument dédié aux militaires morts en opérations extérieures. Cela lors d'une cérémonie organisée dans le XV^e arrondissement de Paris, précisément au parc André-Citroën. L'ensemble du monde combattant s'était réjoui de voir M. François HOLLANDE confirmer la réalisation de ce projet, **lancé en 2011**, mais qui avait connu d'âpres et interminables discussions peu dignes du symbole que représente un monument dédié aux Morts pour la France. Hélas, la cérémonie a été annulée et reportée à une date ultérieure sans explications officielles.

Quelles qu'en soient les causes, cet affront fait à nos morts, à leurs veuves, à leurs orphelins et à leurs familles n'est pas digne. Il traduit le manque de conviction de la classe politique et peut-être du mépris à l'égard des militaires qu'elle ne se prive pas d'envoyer sur des théâtres d'opérations extérieures.

Peut-être nos combattants actuels devraient-ils s'interroger, comme le firent certains de leurs aînés pendant la guerre d'Algérie. Certes, le contexte était tout autre et n'a absolument rien à voir avec les Opex. Le 15 novembre 1960, dans la chapelle de l'hôpital Maillot à Alger, se tenait la cérémonie militaire et religieuse en l'honneur de 11 légionnaires parachutistes du 1^{er} REP tombés au combat. L'officiant était l'aumônier du régiment, le père Louis DELARUE. Pendant son homélie, d'une voix très forte, il déclara : « *Vous êtes tombés au moment où, s'il faut en croire les discours, nous ne savons plus, ici, pourquoi nous mourons !* » Déjà, à l'époque, ce n'était « pas politiquement correct ». L'aumônier sera immédiatement exclu des troupes aéroportées, son contrat non renouvelé et sa mise à la retraite prononcée cinq mois plus tard en avril 1961. Ancien des campagnes d'Alsace en 1944, d'Indochine et d'Algérie, il était officier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre des TOE, de la Valeur militaire, et totalisait six citations.

Assurément, devant l'indécision manifeste de nos hommes politiques, l'interrogation de l'aumônier parachutiste des années 1960 semble toujours d'actualité.

Inauguration d'une stèle le 18 avril 2017 :

Depuis la rédaction courroucée de ce qui précède, il y a eu du nouveau. La Présidence de la République a repris l'initiative en fixant une nouvelle date au sujet de ce monument. Ainsi, la cérémonie de lancement des travaux du mémorial s'est tenue le mardi 18 avril 2017, au Parc André Citroën, à Paris (XV^e arrondissement)

M. François HOLLANDE a inauguré une plaque commémorative expliquant que le 18 avril 2017, il venait de lancer le processus d'édification du monument. Le Président de la République tient, plus que tout autre, à ce projet, a-t-il déclaré. Cela en raison du recours particulièrement régulier des armées pour "défendre la paix" et du prix payé par ces mêmes armées sous sa présidence, en Afghanistan, au Mali, en RCA. Comme pour le rappeler, le drapeau du 6^e Régiment du Génie d'Angers, régiment auquel appartenait le dernier mort en OPEX (le SGT Julien BARBE), était présent. « Avec ce mémorial, c'est la nation toute entière qui pourra honorer sa dette à l'égard de ceux qui sont morts pour la France », a dit le Président (voir ci-contre une photo, publiée par la Présidence de la République, qui évoque la cérémonie du 18 avril 2017).



Depuis 2011, beaucoup trop de temps s'est écoulé. Cela sans aucune raison vraiment compréhensible, alors que le pouvoir politique comme la communauté militaire, ont à cœur de respecter la mémoire de ces Morts pour la France et celle de leurs familles endeuillées. A ce jour, on ne dispose pas encore de date pour l'achèvement de ce mémorial. Décidément, le monument dédié aux militaires morts en opérations extérieures est un peu comme « l'arlésienne » : c'est une chose que l'on attend et espère, qui occupe les esprits mais qui n'arrive jamais. Et pendant ce temps, comme dans les dernières années de la

COMMUNIQUE DU BUREAU

Fermeture du bureau de la Fédération

La Fédération des anciens combattants 1939-45, TOE, AFN, informe les adhérents de la fermeture de son bureau (citadelle Miollis à Ajaccio) du mercredi 21 juin au lundi 4 septembre 2017 inclus. Toutefois, et seulement en cas de besoin urgent, les adhérents pourront contacter la Fédération par téléphone au 06.82.46.37.00.

A MEDITER

Les clés de la sagesse de Jean Baptiste



A) Un sage prit la parole et dit : « un vieil homme à l'apparence misérable, mendiant sa vie, s'avancait dans les rues d'une ville. Personne ne lui prêtait attention. Un passant lui dit avec mépris : Que fais-tu ici ? Tu vois bien que personne ne te connaît. »

L'homme pauvre regarda calmement le passant et lui répondit : « Que m'importe ? Je me connais moi-même et cela me suffit. C'est le contraire qui serait une horreur. Que tous me connaissent et que je m'ignore »

B/ Un sage prit la parole et dit : « les êtres humains sont naturellement portés à suivre leur propre intérêt. L'amour résonne en eux comme une soif et un appel profonds, mais ceux-ci peuvent rester étouffés par la force de leur égo. L'égo veut prendre et dominer. L'amour lui apprendra qu'il y a plus de bonheur à donner et à servir »

L'expérience la plus belle et la plus profonde que puisse faire l'homme est celle du mystère. (Albert Einstein)

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU LE 14 MARS 2017

Ordre du jour: diffusion du journal de la Fédération (« Combattants Corses »)

Le Président Jean Fabiani ouvre la séance à 09 heures 30 en présence des membres du bureau. Il prend d'emblée la parole pour dire que le journal joue un rôle prépondérant dans la crédibilité de la Fédération et même du monde Combattant. A ce titre, l'ancien responsable, Christian Joubert mérite nos fraternels remerciements. Il, ajoute ensuite que le nombre de nos adhérents diminuant, le nombre d'exemplaires du journal doit aussi diminuer.



A la question posée, de savoir combien de journaux sont adressés aux adhérents, il fut répondu : 200 (deux cents). Après un échange de vues avec les participants, il en conclut que le protocole ne doit concerner que les adhérents et les représentants des pouvoirs publics et militaires. Toutefois, chacun peut en adresser à des personnes de sa connaissance à condition de prendre en charge les frais d'expédition. Le lieutenant-colonel (er) Raoul Pioli, nouveau responsable en la matière, peut compter sur nous afin que la crédibilité se transforme en épanouissement. Notre confiance à son égard est absolue.

Le Secrétaire Général prend ensuite la parole et invite les participants à passer au vote. A l'unanimité les directives évoquées plus haut sont adoptées et entreront en application dès l'expédition du journal 206. En conséquence, il importe à tous les adhérents de faire connaître le nombre d'exemplaires supplémentaires qu'ils désirent. Enfin, le secrétaire général termine en précisant que le montant des subventions attribuées étant en diminution, nous sommes dans l'obligation d'adapter nos dépenses. Ceci explique cela ! La séance est levée à 10 heures 30.

Une réplique cinglante du jeune Nabulione Buonaparte (son nom ne sera francisé qu'en 1796)

En 1781, le jeune Nabulione Buonaparte, âgé de 12 ans, est élève à l'école militaire de Brienne. L'évêque de Paris visitant l'école, les élèves se présentent individuellement et militairement. Quand arrive le tour de Nabulione, celui-ci se voit demander d'où vient ce prénom qui ne figure pas au calendrier de saints. La réplique est cinglante et immédiate : « Monseigneur, vous êtes bien placé pour savoir qu'il y a plus de saints au paradis que de jours dans l'année ! ». On ne sait quelle fut la réaction du prélat, mais le caractère de cet adolescent laisse déjà augurer celui du grand Napoléon.

Le sort de ceux qui, en 1954, ont choisi volontairement de rester dans l'armée française.

Le 8 juin dernier, comme tous les ans, nous avons rendu hommage à nos Morts pour la France, en Indochine, en Chine et en Corée. Aujourd'hui, à travers l'évocation du commando « Dam San », la dernière unité de l'armée française composée de combattants d'origine indochinoise, le journal des Combattants Corses tient à saluer la mémoire de tous nos frères d'armes



Le commando d'Extrême-Orient, dit « Dam San », créé en mars 1956 en Algérie et dissous en juillet 1960. Composé de 197 indochinois, il gagnera 80 Médailles militaires et 500 citations individuelles mais laissera 24 des siens en Algérie.



Le commando Dam San
d'Extrême Orient en Algérie 1956-1960

Photo de la section de l'A/chef Bernard avec son fanion, extraite de la « Gazette de l'Uniforme » de mai 2006, et titre de la rédaction.

d'alors - du Tonkin, de l'Annam, de la Cochinchine, du Laos et du Cambodge - qui se sont battus et sont très souvent morts à nos côtés, entre 1945 et 1954 en Indochine, puis, pour les plus fidèles, entre 1956 et 1960 en Algérie.

Après huit ans de guerre et la chute de Dien Bien Phu le 7 mai 1954, les accords de Genève, signés le 20 juillet 1954, marquent la fin de la guerre d'Indochine. Le Laos et le Cambodge retrouvent leur indépendance tandis que le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine fusionnent pour constituer le nouvel état du Vietnam. Les troupes françaises quittent le nord du Vietnam, pour se regrouper au sud avant de regagner la métropole en 1956.

Pour les indochinois servant dans l'armée française, le plan de déflation a commencé le 5 décembre 1954. Selon les directives, il ne devait plus y avoir d'autochtones sur les rangs au 1er juillet 1956. Les derniers sont regroupés comme tirailleurs au 7^e Bataillon de Parachutiste Coloniaux et au 2^e Bataillon du 19^e Régiment Mixte d'Infanterie Coloniale. Clandestinement, dans la nuit du 11 au 12 mars 1956 une bonne partie des indochinois, tous volontaires, embarque à bord du paquebot *Pasteur* à destination d'Oran en Algérie. Près de 200 hommes vont constituer "la compagnie indochinoise" du 22^e Régiment d'Infanterie Coloniale. Le 1er juillet 1956, ce sont 197 volontaires qui sont regroupés pour former un commando qui prendra le nom de "Commando d'Extrême-Orient". Le fanion « Dam San » et l'insigne avec la tête de tigre, offerts par le 19^e RMIC, au Cap Saint Jacques avant le départ d'Indochine, sont conservés. Le commando participe à la guerre d'Algérie jusqu'à sa dissolution le 1er juillet 1960 à Beni-Messous près d'Alger. Aucune autorité militaire de haut rang n'assiste à la dernière prise d'armes. Les hommes du commando rejoignent ensuite Bayonne et, selon leurs desiderata, sont affectés dans les régiments de parachutistes des Troupes de Marine.

"Ainsi prennent fin, sur la terre d'Algérie, 101 années de fidélité, de sacrifices et de dévouement à la France" a écrit le colonel René COLOMBANI. Les derniers indochinois de l'armée française ont livré leur ultime combat en Algérie, sur une terre qui